

Date : 28/06/2014

## Souscrire une assurance santé à 2 quand on est senior

Par : -

A partir de 55 ans, **les dépenses de soins sont en hausse** et les besoins évoluent, voilà pourquoi il est important pour les seniors, de souscrire un contrat santé spécifique pour mieux être prise en charge. Seulement, ces contrats coûtent généralement plus chers, comment bénéficier d'un contrat plus abordable ?

Le pouvoir d'achat des seniors baissent alors que la mutuelle augmente  
L'UFC Que Choisir dénonce l'augmentation des tarifs de la mutuelle santé pour les seniors. En effet, selon elle, le tarif appliqué par les mutuelles est 2,5 fois plus élevés pour les seniors que pour les personnes plus jeunes.

L'association estime à **94 € par mois** les dépenses d'un retraité pour sa mutuelle santé, donc 188 € par mois pour un couple. Cela représente près de 6 % du total des revenus des retraités. Toujours selon l'association, d'ici le début de l'année 2020, les cotisations pourraient représenter 10 % des revenus des retraités.

Pour ne pas être pris de court, les seniors devront donc se préparer bien avant la retraite et trouver l'assurance santé la plus abordable. Pour cela, il faut comparer les offres proposées sur le marché. Le plus important est de comprendre le fonctionnement des garanties et ne souscrire que les garanties indispensables comme la garantie hospitalisation. Ainsi, ils pourront mieux maîtriser leur budget. Mais il y a également une autre solution, la **mutuelle couple**.

Les seniors s'assurent à deux



## Évaluation du site

Assurland est un comparateur d'assurances en ligne. Le site Internet propose, outre ce service, des articles concernant l'actualité des assurances.

Cible  
Grand Public

Dynamisme\* : 17

\* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Une étude réalisée par Comparadise, groupe de comparateurs d'assurance, banque et crédit sur Internet, dirigé par **Julien Fillaud**, a révélé que près de 40 % des internautes âgés de 55 ans recherchent désormais **une « complémentaire couple »**. Cela s'explique notamment par le fait qu'au moment de la retraite, le couple n'est plus couvert par la mutuelle groupe d'un des deux conjoints.

La seconde explication est que la mutuelle couple présente plusieurs avantages notamment au niveau du tarif. Selon une étude de prix moyens réalisés par le site Hyperassur au premier trimestre 2014, ce type de contrat permettrait aux seniors de **réaliser une économie de 10 €/mois chacun** sur leur contrat soit à peu près 15 % d'économie.

En bref, avant de réduire les garanties ou de faire une « descente en gamme » et risquer de ne pas être bien couvert, les seniors pourront envisager la mutuelle couple, un produit qui présente plusieurs avantages.